

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école St-Patrice tenue par vidéoconférence TEAMS le mardi 15 décembre 2020 à 19 h.

PRÉSENCES

Présent	Absent			Présent	Absent		
x		Daniel Martin	président	x		François Béliveau	enseignante
	x	Martine Hébert	vice-présidente	x		Annie Brisebois	enseignante
x		Frederic Weekers	parent		x	Vickiane Lantagne	enseignante subst.
x		Stéphanie Lebel	parent	x		Isabelle Doiron	pers. soutien
x		Marie-France Tremblay	parent	x		Viky Lanteigne	SDG
	x	Lucy Bournival	subst.	x		Yves Boyer	communauté
x		France Leblanc	subst.	x		Éric Sansfaçon	directeur

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Le président constate le quorum et ouvre la troisième séance du conseil d'établissement 2020/2021 à 19 h 02.

2. Adoption de l'ordre du jour

CE20/21-25

Il est proposé par madame Stéphanie Lebel d'approuver l'ordre du jour suivant:

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Période de questions du public.
4. Info Covid-19
5. Approbation du procès-verbal du 10 novembre 2020.
6. Suivi au procès-verbal du 10 novembre 2020.
7. Formation obligatoire pour les membres du conseil
8. Réseaux sociaux
9. Budget révisé du service de garde.....Adoption
10. Programmation des activités. Approbation (art. 87)
11. Campagne de financement
12. Fonds à destination spéciale
13. Photo scolaire
14. Organisation de participation des parents (OPP)
15. Information du président du conseil d'établissement.
16. Information des membres du personnel de l'école.
17. Information de la responsable du service de garde.
18. Information du représentant de la communauté.
19. Information de la direction d'école.
20. Coups de cœur 2020-2021.
21. Levée de l'assemblée.

Adopté à l'unanimité par vidéoconférence

3. Période de questions du public

Aucun public.

4. Info Covid-19

Selon les dernières annonces, le retour en classe est retardé au 11 janvier prochain. Il y aura de l'enseignement à distance les 17, 18, 21 et 22 décembre et les 7 et 8 janvier. Le service de garde d'urgence sera ouvert du 17 au 22 décembre et du 6 au 8 janvier pour les travailleurs essentiels seulement.

5. Approbation du procès-verbal du 10 novembre 2020

CE20/21-26

Il est proposé par monsieur Frédéric Weekers d'approuver le procès-verbal du 10 novembre 2020 tel que présenté par la direction de l'établissement.

Adopté à l'unanimité par vidéoconférence

6. Suivi au procès-verbal du 10 novembre 2020

Point 6 (point 22 – Leucan)

Faisant suite à sa participation à la campagne des tirelires de Leucan, l'école a remporté l'un des 8 prix de 500 \$ tiré au hasard parmi les écoles participantes. Ce prix servira à l'achat de matériel.

7. Formation obligatoire pour les membres du conseil

Monsieur Sansfaçon résume les capsules 2 et 3 que les membres du conseil d'établissement étaient invités à visionner dans le cadre de la formation obligatoire.

8. Réseaux sociaux

Monsieur Sansfaçon mentionne qu'une intervention de la préventionniste de la Sûreté du Québec est prévue auprès des élèves du 3^e cycle pour les sensibiliser aux dangers des réseaux sociaux. Monsieur Weekers souhaite qu'on agisse en prévention auprès des plus jeunes aussi, puisque plusieurs d'entre eux utilisent déjà différentes applications. Il demande également une séance d'informations pour les parents, ces derniers ne connaissant pas toujours les applications utilisées par leur enfant. Les membres du conseil sont favorables à ces initiatives.

9. Budget révisé du service de garde

Madame Lanteigne présente le budget révisé du service de garde. Elle remercie la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington qui remettra une somme de 2000 \$ afin d'aider le service de garde à faire face à la baisse de revenus en raison des journées de fermeture.

* Madame Tremblay quitte la rencontre à 19 h 30.

Madame Lanteigne souligne aussi la participation du CLD des Jardins-de-Napierville qui offre des activités clé en main aux élèves lors des journées pédagogiques. Cette initiative allège la tâche des éducatrices et permet de diversifier les activités offertes aux élèves sans coût supplémentaire.

CE20/21-27

Considérant la politique du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries qui encadre l'organisation et la gestion d'un service de garde en milieu scolaire;
Considérant la politique et les règles de répartition des ressources;

Il est proposé par monsieur Frédéric Weekers, membre du conseil d'établissement,

1^o D'adopter le budget révisé de fonctionnement du service de garde au montant de 156 331\$ tel que déposé par la direction de l'établissement prévoyant des dépenses égales aux revenus totalisant 156 331 \$ et annexé à cette résolution; le tout sous réserve de l'approbation du Centre de services scolaire tel que prévu à l'article 276 de la LIP.

2^o S'il y a des campagnes de financement prévues au budget, d'autoriser la direction de l'établissement à effectuer tous les transferts appropriés en provenance du fonds à destination spéciale, selon les règles du Centre de services scolaire.

Adopté à l'unanimité par vidéoconférence

10. Programmation des activités

Aucune activité n'a été soumise pour approbation.

11. Campagne de financement

CE20/21-28

Il est proposé par monsieur Daniel Martin de reporter la tenue de la campagne de financement prévue à la résolution numéro CE20/21-22 (vente de pains). Cette campagne est suspendue jusqu'à ce que les conditions sanitaires permettent la vente et la distribution des pains sans danger.

Adopté à l'unanimité par vidéoconférence

Monsieur Sansfaçon remercie la municipalité pour l'organisation de la campagne de financement en lien avec le fromage Le St-Patrice. La municipalité a fait imprimer 500 coupons et s'est entendue avec la fromagerie pour qu'un dollar soit remis à l'école pour chaque fromage vendu.

CE20/21-29

Considérant l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique ;

Considérant les caractéristiques du fonds à destination spéciale ;

Considérant le plan d'enregistrement comptable du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;

Considérant la règle 73-8 du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries « Fonds à destination spéciale »

Considérant les pouvoirs du conseil d'établissement ;

Il est proposé par monsieur Daniel Martin de tenir une campagne de financement consistant en la vente du fromage Le St-Patrice. En collaboration avec la municipalité de St-Patrice-de-Sherrington et la Fromagerie Le Métayer, des billets seront vendus au coût de 5 \$ chacun. Chaque billet permettra à son détenteur de se procurer un fromage Le St-Patrice. La municipalité remboursera au fromager les fromages vendus grâce à cette campagne et remettra à l'école le profit réalisé ainsi qu'un dollar supplémentaire pour chaque fromage vendu. Les sommes amassées seront déposées dans le projet F3008. Cette campagne de financement servira à améliorer les installations du parc-école. Advenant un déficit, il sera comblé par une nouvelle campagne de financement ou par le surplus du fonds à destination spéciale. Nous autorisons également la direction de l'établissement à effectuer tous les transferts appropriés en relation avec cette résolution.

Adopté à l'unanimité par vidéoconférence

12. Fonds à destination spéciale

Aucune demande en lien avec le fonds à destination spéciale.

13. Photo scolaire

CE20/21-30

Il est proposé par monsieur Frédéric Weekers de tenir la séance de photo scolaire 2020-2021 le 28 septembre prochain. Le fournisseur sera le même que cette année, soit Fotoplus.

Adopté à l'unanimité par vidéoconférence

14. Organisation de participation de parents (OPP)

Madame Lebel mentionne que tous les membres de l'OPP ont participé aux achats pour les bricolages de Noël. La préparation de l'encan virtuel se déroule bien. À ce jour, 63 lots seront offerts pour un total de 2 553 \$ en valeur. Quant à la consignation de bouteilles et cannettes, Marché Monchamp, Dépanneur Jovy et Métro Corriveau ont été approchés pour se joindre au projet.

La direction félicite les membres de l'OPP pour leur travail colossal et leurs idées novatrices.

CE20/21-31

Il est proposé par monsieur Daniel Martin d'accepter l'activité de financement « Encan virtuel » organisée par les membres de l'OPP. Les dons recueillis de la communauté seront revendus lors d'un encan virtuel sur Facebook et les sommes amassées seront déposées dans le projet F4100 « Activités de financement OPP ». Cette activité de financement servira à payer les diverses activités organisées par l'OPP. Advenant un déficit, il sera comblé par une nouvelle campagne de financement ou par le surplus du fonds à destination spéciale. Nous autorisons également la direction de l'établissement à effectuer tous les transferts appropriés en relation avec cette résolution.

Adopté à l'unanimité par vidéoconférence

CE20/21-32

Il est proposé par monsieur Frédéric Weekers d'accepter l'activité de financement « Récupération de cannettes et bouteilles consignées » organisée par les membres de l'OPP. Les profits de la vente des cannettes et bouteilles seront déposés dans le projet F4100 « Activités de financement OPP » et serviront à payer les diverses activités organisées par l'OPP. Advenant un déficit, il sera comblé par une nouvelle campagne de financement ou par le surplus du fonds à destination spéciale. Nous autorisons également la direction de l'établissement à effectuer tous les transferts appropriés en relation avec cette résolution.

Adopté à l'unanimité par vidéoconférence

15. Information du président du conseil d'établissement

Aucune.

16. Information des membres du personnel de l'école

Monsieur Béliveau mentionne qu'il y a une belle ambiance des fêtes à l'école malgré les consignes. Le matériel pour l'enseignement à distance sera envoyé à la maison sous peu.

Monsieur Sansfaçon précise que l'école ne fournira pas d'équipement informatique avant les fêtes, la priorité du Centre de services scolaire étant d'équiper les élèves du secondaire.

17. Information de la responsable du service de garde

31 enfants étaient présents lors de la journée pédagogique du 11 décembre. Madame Lanteigne termine les préparatifs pour les journées d'ouverture du service de garde d'urgence.

18. Information du représentant de la communauté

Monsieur Boyer mentionne que la municipalité a installé un cabanon dédié à l'entreposage de bouteilles et cannettes consignées. Les résidents pourront y déposer leurs contenants consignés tout au long de l'année au profit de l'école.

19. Information de la direction d'école

Puisqu'il s'agit de sa dernière rencontre au sein du conseil d'établissement, Monsieur Sansfaçon en profite pour remercier les membres du conseil pour leur implication et leur bienveillance. Il remercie également la

municipalité de St-Patrice-de-Sherrington pour son soutien et son implication dans la vie scolaire de l'école. Il termine en remerciant les membres de son équipe-école qu'il sait dévoués à la réussite des élèves.

20. Coups de cœur 2020-2021

La mobilisation de l'équipe-école pour faire vivre un beau Noël aux enfants malgré les restrictions.

L'enthousiasme et l'implication des membres de l'OPP.

Le soutien et l'implication de la municipalité dans cette année tout à fait extraordinaire.

21. Levée de l'assemblée

Prochaine rencontre le 19 janvier 2021 à 19 h.

CE20/21-33

Tous les points à l'ordre du jour ayant été discutés, monsieur Daniel Martin propose la levée de l'assemblée à 20 h 12.

Adopté à l'unanimité par vidéoconférence

Daniel Martin, président

Jean-François Fortin, directeur